

roi de Hongrie avait, en effet, pris Ratisbonne le 28 juillet 1634, et battu les Suédo-Saxons à Nordlingen le 6 septembre de la même année. Il en résulta que la procédure demeura suspendue pendant plus de six mois. Le 11 janvier 1635, l'empereur écrivit à Gallas de hâter l'affaire et, peu de temps après, les prisonniers furent transférés de Budweis à Ratisbonne où ils arrivèrent le 18 février (1).

Deux jours auparavant, le roi Stanislas de Pologne avait écrit pour la seconde fois à l'empereur (2) en faveur de Schaffgotsch. Il rappelait que le baron appartenait à la haute noblesse de Silésie, qu'il avait, par ses services, bien mérité de la maison d'Autriche, et qu'en embrassant le parti de Wallenstein, il avait plutôt obéi à de mauvais conseils que suivi son inclination naturelle. Cette lettre n'eut pas plus de succès que la précédente, et cela vint peut-être de ce qu'on accusait Schaffgotsch d'avoir voulu donner à la Pologne une partie de la Silésie.

Le Conseil de guerre se réunit à Ratisbonne le 15 mars, sous la présidence du feld-maréchal-lieutenant baron de Goetz (3). Après avoir examiné les actes du procès, le Conseil fut d'avis, à l'unanimité, de traduire à sa barre tous les accusés.

Le lendemain, Nicolas Staffier, grand prévôt et capitaine de justice, lut devant le Conseil l'acte d'accusation (4). Il rappela que Wallenstein, comblé de faveurs par l'empereur,

(1) On les avait embarqués sur le Danube.

(2) Il avait aussi écrit une lettre au roi de Hongrie.

(3) Le Conseil était composé de deux généraux, quatre colonels, etc.

(4) Les accusés, outre Schaffgotsch, étaient : Jean-Ernest, baron de Schenfferberg, Ernest-George de Sparr, François-Guillaume Mohr de Waldt, Pierre Losy et Bernard Hœmerle.